



Prévèrenge, le 26 février 2010

**CONSEIL COMMUNAL
DE PRVERENGES**

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 février 2010

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Prévèrenge sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 25 février 2010, a décidé :

- Préavis n°2/10** **Demande de crédit pour l'adhésion à l'Association « Deux décis d'Odysée »**
d'autoriser la Municipalité à adhérer à cette association et accordé un crédit de Fr. 18'430.-
- Préavis n°3/10** **Plan de quartier « En Capellan » - addenda**
d'approuver l'addenda au plan de quartier « En Capellan » joint au présent préavis dont il fait partie intégrante, tel que soumis à l'enquête publique du 21 octobre 2009 au 19 novembre 2009 et de le présenter à l'Autorité cantonale pour légalisation.
- Préavis n°4/10** **Demande de crédit pour l'accès communal à l'Allée des Pommiers**
d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 260'500.- pour la construction de la route raccordant l'allée des Pommiers (En Capellan) au débouché sur la route d'Yverdon (face à l'Auberge de l'Etoile) tel qu'amendé.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au mercredi 17 mars 2010 inclusivement.

En outre, le Conseil communal a enregistré le dépôt des préavis suivants :

Préavis 05/10 Règlement pour l'utilisation de la plage

Commission : Mmes M. Boss et V. Huck, MM F. Bendel, M. Clottu et J.-H. Jaquier.

Préavis 06/10 Demande d'un crédit pour l'implantation de classes provisoires à Prévèrenge
et Morges

Commission : Mmes I. Delay, L. Marazzi et R. Mottier, MM C. Iffland et C. Meystre.

Préavis 07/10 Réaménagement de l'avenue de la Gare – légalisation

Commission : MM A. Garraux, C. Monaco, J.-M. Morattel, C. Riccio et H. Recher.

Préavis 08/10 Demande d'un crédit de Fr. 61'000.00 pour l'achat de deux véhicules électriques pour la voirie

Commission : Mme A. Ruchat, MM S. Alberti, J. Balestra, R. Cresta et P. Lüthi

Prochaine séance : le 16 avril 2010 à 20h00 à l'Aula

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaç

Claude De Titta